



Compte rendu du Conseil Municipal
de
SAINT MARTIN DE FONTENAY
Séance du 19 Mai 2014

Tél : 02.31.79.81.57
Mail : 02.31.79.18.37

Le Lundi 19 Mai 2014, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Madame Martine PIERSIELA, Maire.

Etaients présents :

Madame Martine PIERSIELA, Maire

Messieurs MALAQUIN Jean-Louis, GLINEL Jean-Pierre, METAIRIE Silvère

Mesdames LEMAITRE Valérie, DESMOUCEAUX Béatrice, MOUZANUIK Simone,
Adjoints au Maire

Messieurs LAÏSSOUB Tony, BON-GLORO Pierre-Michel, LETELLIER Benoit,
FRIMOUT Olivier, DRAPIER Frédéric, BARBIER Joël, GASNIER Philippe,
Conseillers municipaux

Mesdames LEFRANCOIS Claudine, GODIN Betty, AUDOUARD Fabienne, LE
BARZIC Aurélie, LELOUP Isabelle, BOUVIER Yvelise, GUERIN Sylvie, DUMONT
Sylvie, Conseillères municipales

Absents :

Monsieur ENOUF Thierry : Pouvoir à Monsieur DRAPIER Frédéric

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de pouvoirs : 1

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance : Betty GODIN est désignée pour remplir cette fonction.

La séance débute par l'examen du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Avril 2014. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Maire propose à l'assemblée de rajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Création d'un poste de Catégorie A – Attaché Territorial

A l'unanimité, l'assemblée accepte le point supplémentaire.

L'ordre du jour est aussitôt abordé.

RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Concernant la réforme des rythmes scolaires, plusieurs réunions ont eu lieu en partenariat avec des représentants de la Ligue de l'Enseignement, de l'UNCMT et de la CCVO, pour une concertation sur l'aménagement des horaires. Le dossier doit être remis pour le 6 Juin à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale.

Rentrée septembre 2014 - effectifs prévus :

- Grande Section	39
- CP	39
- CE1	26
- CE2	41
- CM1	38
- CM2	43
-	

Les enseignants ont omis d'annuler les repas de cantine lors d'une sortie. Cette somme sera prise sur la coopérative.

Dans le cadre du projet Comenius, la semaine européenne a lieu du 18 au 23 Mai. Des visites et des ateliers sont organisés durant toute la semaine. Une réception aura lieu à la Mairie le Jeudi 22 Mai à 17H30.

SYNDICAT ECOLE MATERNELLE

La mise en place du Conseil Syndical s'est déroulée le 23 Avril dernier :

- Président : Mr GUESDON Stéphane
- Vice-Président : Monsieur MALAQUIN Jean-Louis

Les tarifs de cantine et de garderie sont modifiés pour la rentrée 2014/2015 :
Ont été votés le 15 Mai :

CANTINE :

- Enfant St Martin St André : 3.45 €
- Enfant Hors secteur : 4.55 €
- Adulte : 5.10 €

GARDERIE :

- 7H30 à 8H35 : 2.50 €
- 8H00 à 8H35 : 2 €
- 16H à 18H30 : 0.70 € la ½ heure

COMMISSION ANIMATION

La fête des mères et des pères aura lieu le 20 Juin à 19H à la salle Joseph Revel. Madame MOUZANUIK Simone présente le devis de chez Acard Sport pour la réalisation de porte-monnaie pour les pères pour un montant de 357.50 €. Les mères recevront une rose. Le Conseil Municipal donne son accord pour le devis.

Pour l'arbre de Noël des enfants, le montant du devis pour le spectacle est de 700 € (clowns et ballons en forme d'animaux distribués à chaque enfant). Le Conseil Municipal donne son accord.

Les menus pour le repas des anciens sont à étudier, l'animation sera faite par « Cocktail Passion ».

Une réunion a eu lieu le 22 Avril dernier à Ifs avec le Comité Juno afin d'organiser la cérémonie de la libération des communes par les Canadiens le 27 Juillet 2014 à 10H sur le Site de Cindais. Des navettes en bus seront organisées afin de transporter les personnes sur le site. Les départs se feront de l'Espace Coisel.

Le programme et les invitations aux différentes manifestations pour la fête communale ont été distribués à chaque conseiller.

Pour les élus qui désirent participer aux différents repas payants, devront s'adresser pour la réservation :

- auprès du Comité des Fêtes pour le samedi soir
- auprès du Comité de Jumelage pour le dimanche soir

COMMISSION INFORMATION/COMMUNICATION

Une réunion a eu lieu le 16 Avril afin de préparer le premier bulletin municipal ainsi que la mise en place du site internet.

Le bulletin a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Le montant de la facture de l'imprimeur s'élève à 912 € TTC pour 1100 bulletins.

Six commerçants de la commune ont participé pour un emplacement publicitaire.

Monsieur Silvère METAIRIE remercie Monsieur André GRARD pour sa participation à l'élaboration de la rubrique « l'histoire » ainsi que les collègues du Conseil pour la distribution rapide.

COMMISSION « GESTION DES PERSONNELS »

Une rencontre a eu lieu avec tout le personnel le 9 Avril pour faire connaissance avec chacun.

Des entretiens individuels seront organisés.

CREATION D'UN POSTE ADMINISTRATIF DE CATEGORIE A (Attaché territorial)

Depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal, des dysfonctionnements ont été constatés dans l'organisation du secrétariat.

La fonctionnalité de l'emploi de direction permet au Maire de confier la responsabilité de la direction de l'ensemble des services à un cadre chargé d'en coordonner l'organisation.

Madame le Maire et les Adjointes souhaitent la création d'un poste d'attaché territorial à temps plein.

Ce recrutement permettrait :

- un renfort de l'effectif administratif (augmentation de la population et des services, répartition des tâches, coût occasionné lors des remplacements)
- le suivi et l'optimisation de la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de la commune
- la prise en charge des relations avec les partenaires institutionnels publics et privés de la collectivité compte-tenu de la complexité des évolutions réglementaires
- l'anticipation du développement de la Communauté de Communes
- la mise en œuvre d'une modernisation des procédures et d'une organisation efficiente des services

ET d'être force de propositions dans la préparation et la mise en œuvre des orientations et des décisions du Conseil Municipal.

L'attaché devra avoir de solides connaissances en : droit public, urbanisme, environnement institutionnel et juridique des collectivités territoriales, finances

publiques, gestion des ressources humaines et règles de passation des marchés publics.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur la création de cet emploi de catégorie A et de l'autoriser à y pourvoir dans les conditions statutaires.

Nombre de votants : 23

Contre : 2

Abstentions : 2

Décision : 19

MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Monsieur Jean-Pierre GLINEL explique la mise en place d'un service d'assainissement non collectif. La loi n° 92-3 du 03 Janvier 1992 imposait aux communes d'assurer leurs missions en matière de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif. Les lois de décembre 2006 et juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement (Loi Grenelle) ont précisé les missions et fixées les objectifs calendaires en rappelant les obligations des communes concernant les installations existantes et les installations neuves ou réhabilitées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide que le Syndicat d'Assainissement SIA VALOR prenne la compétence, qu'un cahier des charges soit défini en collaboration avec la Commune de May sur Orne.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Il est institué une commission communale dans chaque commune suivant l'article 1650-1 du Code Général des impôts composée du Maire ou de son adjoint ainsi que huit membres. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Suite aux dernières élections, la commission communale des impôts directs doit être constituée.

Seize noms sont proposés : huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants :

Commissaires Titulaires :

- GUERARD Josiane
- FRIMOUT Guy
- KURANDY Alain
- GALODE Georges (May sur Orne)
- THIERRY Marie-Annick
- BELLERY Frédéric
- LE GAL Claude
- FOUCAULT Marcel
- CARDON Thierry
- BEAUNOIR Nicole
- BOI Mauricette
- BOSQUET Claude
- BUIRON Eliane
- CECIRE Alain
- DEUX Jacqueline
- FESSARD Alain

Commissaires Suppléants :

- GODIN Jean-Pierre
- SABLERY Jean
- RYCKBOER Emile
- BEDEL Denis (May sur Orne)
- SURVILLE Claude
- VILLEDIEU Delphine
- CHARPENTIER Maurice
- GENEST Gilbert
- FRITSCHÉ Aline
- LESCOT Michel
- LE PROUT Olivier
- DESCHAMPS Marc
- ROMME Robert
- FRAGO Josette
- AUBERT Josiane
- PIGNOREL Annabelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

DESIGNATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE CCAS

Madame le Maire propose cinq noms afin de constituer la commission administrative du CCAS :

- Monsieur ESNAULT Pascal, représentant des personnes handicapées recommandé par l'Association des Paralysés de France
- Mrs LE GAL Claude et JOUENNE Yves, représentants de l'Association des Anciens Combattants
- Mmes LEVEILLE Rolande et THIERRY Marie-Annick, représentantes du Club de l'Amitié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

GARANTIES D'EMPRUNTS (Projet Logipays : construction de 15 logements Le Diquet II)

Délibération à annexer

AUTORISATION DE DEPENSES - FIXATION DU MONTANT MAXIMUM

délibération

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT/ FISCALITE

La fiche de notification de la dotation nationale de péréquation attribuée à la commune au titre de l'année 2014 et la fiche technique relative aux codes DNP sont parvenues ce jour à la Mairie.

La décision sera reportée lors d'un prochain conseil municipal.

CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET DU CALVADOS

Madame Béatrice DESMOUCEAUX présente la convention entre le Département et la commune pour le développement de la lecture publique.

Cette convention arrive à expiration et doit être renouvelée cette année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention.

BILAN STATISTIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR L'ANNEE 2013

Madame Béatrice DESMOUCEAUX présente le bilan statistique de la bibliothèque pour l'année 2013 établi par Amandine PAGNY.

Il y a 8 bénévoles à la bibliothèque.

425 livres ont été prêtés en plus en 2013.

Une augmentation constante des adhérents, l'évolution du nombre de livres demandent une place conséquente. L'acquisition de meubles de rangement serait nécessaire.

TRAVAUX DE RENOUELEMENT FOYER 09-13 RUE DES MEROVINGIENS

Un devis a été adressé par le Sdec Energie pour le renouvellement du foyer 09-013 situé rue des Mérovingiens. Le coût des travaux s'élève à 452.12 € TTC. Compte tenu de la participation du Sdec Energie pour 75.35 € la participation communale s'élève à 376.77 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ROUTIER

Considérant la diminution du nombre de communes adhérentes au Syndicat, 8 à ce jour.

Considérant que les communes de Billy et Rocquancourt demanderont leur retrait du Syndicat dès la fin du remboursement de leur dette (2015 et 2018), le Syndicat Routier dans sa délibération du 30 Avril 2014 propose la révision de l'article 5 des statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour la modification de l'article 5 comme suit :

- 1 Président
- 1 Vice-Président
- 5 Membres

RENEGOCIATION D'UN EMPRUNT PAR LE SYNDICAT ROUTIER

Suite à la renégociation de l'emprunt toxique en francs suisse qui a été contracté en 2001, une perte de change ayant été constatée par le Syndicat un titre de recettes va être émis à la commune pour un montant de 4 425.39 €.

Monsieur Jean-Pierre GLINEL informe que les travaux sur le lotissement La Coile suivent leur cours. Des places de parking supplémentaires ont été faites devant les containers.

En ce qui concerne la rue du Châtel, le Sdec Energie sera contacté pour l'effacement des réseaux.

ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Planning des permanences

DESIGNATION D'UNE RUE (Lotissement Le Diquet II)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de nommer dans le Lotissement Le Diquet II la rue qui desservira les Macrolot :

- Rue Camille PISSARO

DEVIS ARTCOM

Un premier devis d'un montant de 282.90 € a été proposé lors du Conseil Municipal le 24 Février dernier pour la réalisation de panneaux alu et piquets en bois.

ARTCOM n'ayant pas eu le retour de la maquette, le Conseil Municipal revoit le devis et modifie la maquette initiale :

- Réalisation de 5 panneaux en alu avec des piquets en alu pour un montant de 433.50 €
- Maquette avec indication précise du site.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la nouvelle proposition qui annule et remplace le devis n° 02-14-2014.

PRESENTATION DE LA CAMPAGNE CANADIENNE D'HOMMAGE AU JOUR J

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Jour J, le Centre Juno Beach de Courseulles sur Mer propose la création d'un lieu de mémoire avec 359 marqueurs du Souvenir en bois d'érable, un pour chaque soldat canadien mort au combat le 6 Juin 1944.

Le montant du parrainage s'élève à 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 22 voix contre et 1 abstention, décide de ne pas adhérer à ce parrainage.

INFORMATIONS

- L'Assemblée Générale de l'USSA Gym a eu lieu le 13 Mai dernier, la section compte 97 adhérents. Un cours de Gym Seniors est donné à l'Espace Coisel, un cours de gym tendance va être mis en place pour la rentrée.
- Le Sdec Energie va procéder à un contrôle des feux tricolores à côté de Carrefour Market.
- Monsieur REINE, gérant de la société MisterR a demandé à s'installer un soir par semaine sur la commune (le jeudi de 18H à 21H) pour vendre des burgers au rond-point du collège. Le Conseil Municipal autorise l'installation à partir du mois de septembre.
- Monsieur PICARD, Président de la CCVO se propose de venir présenter au conseil municipal le fonctionnement de la communauté de communes aux nouveaux élus. Il sera contacté pour fixer une date.
- La Préfecture a fait parvenir une demande d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune de May sur Orne. La fiche d'information et le dossier complémentaire sont consultables en mairie. Un avis est à transmettre dans les 30 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.